

« Aux gendarmes et aux voleurs »

Beaucoup de termes désignent ces deux personnages de nos jeux à l'école primaire.

Les synonymes des voleurs sont en bleu.

Les synonymes des gendarmes sont en rouge.

Beaucoup d'appellations sont issues de l'argot.

Aigrefin	Hors la loi	agent
Arsouille		argousin
Assassin	Imposteur	argus
Apache	Intrus	barbouze
		bobby
Bagnard	Lascar	bourre, bourrique
Bandit		carabinier (carabinieri, carabinieri)
Brigand	Malandrin	chien
	Malfaiteur	cogne
Cambrioleur	Maraud	commissaire
Cangaceiro	Méchant	cowboy
Canaille	Meurtrier	condé
Chenapan	Misérable	détective
Coquin	Monte en l'air	espion
Crapule		flic
Criminel	Pendard	Gabelou, gabian,
	Pickpocket	garde-chiourme
Délinquant	Pirate	gardien de la paix
Détrousseur		gendarme
Drille	Sacripant	hirondelle
	Sicaire	ilotier
Escroc	Salaud	indicateur
Espiègle	Salopard	limier
	Scélérat	milicien
Filou		perdreau
Flibustier	Tire-laine	poulet (poulaga)
Forban	Terroriste	policier (policeman)
Forçat	Tortionnaire	roussin
Fourbe	Truand	
Frappe		sbire
Fripon	Vanternier	sergent.
Fripouille	Vaurien	
	Voleur	
Galopin	Voyou	
Gangster		
Garnement		
Génocidaire		
Gibier de potence		
Gouape		
Greudin		

Quelques épisodes sanglants :

Les Jacqueries 1358 (Guerre de 100 ans). St Leu d'Esserent.

Les Coquillards 1450.

La Cour des Miracles 17^e s.

Les Chauffeurs (fin 18^e s et 19^e s.)

L'argot des Voyous

Au départ l'argot est le langage secret des truands (dès le moyen-âge). Relire les ballades en argot de Villon, écouter les chansons de Bruant et de bien d'autres, la série des San Antonio...

Au 17^e s, l'argot désigne le monde des mendiants et des voleurs.

Le jargon de l'argot devient **l'argot** tout court au 18^e s.

L'argot se diffuse au 19^e s grâce aux Mémoires de Vidocq, ex-bagnard reconverti en chef de la Sureté, grâce aussi aux romans de Balzac, Hugo, Sue...

La liste des vocables des truands passés dans le langage courant est très riche.

Reconnaissons qu'ils ont une certaine saveur. Voici une trentaine de verbes, de substantifs, d'épithètes, tout droit sortis de la bouche de nos malfrats à travers les âges.... Une liste très incomplète !

Abasourdir, abouler, amadouer, arnaquer, balancer, baratiner, blairer, bonimenter, buter, cambrioler, camelote, chantage, charrier, drille, duper, flic, flouer, fripouille, grivois, jargon, maquiller, mouchard, narquois, pègre, piper, planquer, plumer, tabasser, trinquer, tronche, truc...

Un résumé succinct de l'évolution de la Police de l'an 1000 au début du 18^e siècle.

Après l'an mil, des chevaliers mercenaires, au service des princes, terrorisent les paysans.

Le rôle de l'église et la peur réelle de l'enfer les calment un peu.

Avec la « paix de Dieu », les hommes d'armes prêtent serment de ne pas sévir les vendredis et dimanches....mais ils peuvent se battre entre eux ces jours là ! (pour se maintenir en forme !?).

Chez les nobles, le fils aîné se mariait et héritait. Les autres se « débrouillaient » et « couraient l'aventure » : on appelait « chevalerie brigande », cette pratique très...cavalière.

13^e siècle et après. On assiste à l'accroissement des guerres entre états. Le danger n'est plus tant la chevalerie que les routiers et les mercenaires avec leurs capitaines, notamment dans les périodes qui suivent les croisades. Ils combattent à pied avec pics et haches. Malgré les menaces de l'Eglise et des rois, ils continuent leurs méfaits pendant la guerre de 100 ans. Les « lieutenants de Dieu » menacent des foudres célestes ces brigands de grands chemins....avec plus ou moins de succès.

La société reste violente mais peu à peu l'ordre gagne du terrain.

Aux 9^e s et 10^e siècles. Dans les villes franches existent la police des marchés, des métiers, des poids et mesures, des jeux, de la santé, de la salubrité (hommes et animaux), des bonnes mœurs, de la sûreté, de la voirie, des approvisionnements.... Les prémices de notre police municipale ? La police dépend des échevins et des consuls. Les crimes et délits relèvent de la Haute Justice.

1254, sous Louis IX, un corps de chevaliers du guet est créé qui regroupe 40 sergents à pied et 20 hommes d'arme à cheval en complément du guet bourgeois, une milice totalement inefficace.

1363. Jean II dénonce la passivité du guet bourgeois qui sera supprimé par Henri IV **en 1559** avec instauration d'une taxe pour financer le guet royal.

1547. Un édit d'Henri II oblige les villes à secourir les gens et à fermer les portes aux bandits.

1550 Le Parlement de Paris procède à l'alphabétisation des sergents. (Rappelons que longtemps les gens d'église - clercs, moines... - étaient les seuls hommes instruits du pays).

1667. Sous Louis XIV, le lieutenant général de Police exerce fonctions administratives et judiciaires.

De la maréchaussée à la gendarmerie.

12^e et 13^e siècles. La maréchaussée est une police militaire qui surveille l'armée en campagne, les mercenaires, les déserteurs, les démobilisés... Elle a sa forme définitive durant la guerre de 100 ans. Puis elle est force publique du domaine royal (crimes royaux, fausse monnaie, dépôts d'armes...)

16^e s. Elle est la police des chemins et places publiques, des « étrangers », des bandes armées, des canaux et ports mais pas des campagnes (baillis et sénéchaux). Certains abusent de cette situation (**1580**, exécution du prévôt des Maréchaux d'Angers).

La maréchaussée sera intégrée à **la gendarmerie** en 1720.